

Besoin d'un avocat?

Si vous n'avez pas les moyens de payer un avocat, Aide juridique Ontario pourrait vous accorder un certificat d'aide juridique.

Vous pourrez présenter le certificat d'aide juridique à un avocat qui vous représentera sans frais.

Pour être financièrement admissible à un certificat d'aide juridique :

Le revenu de votre famille doit être inférieur au montant correspondant à la taille de votre famille.

Taille de la famille	Affaires en droit de la famille/droit de l'immigration et des réfugiés	Affaires en droit criminel
1	18 795 \$	45 440 \$
2	32 131 \$	45 440 \$
3	39 352 \$	45 440 \$
4	45 440 \$	45 440 \$
5	50 803 \$	50 803 \$

Pour faire une demande de certificat d'aide juridique, vous pouvez :

- Appeler au 1 800 668-8258 du lundi au vendredi, de 8 h à 17 h (heure de l'Est).
- Visiter le portail Espace client d'AJO à l'adresse suivante : client.legalaidonline.on.ca.

Autres services d'aide juridique

Si vous n'êtes pas admissible à un certificat, Aide juridique Ontario peut toujours vous donner des renseignements juridiques généraux et vous aiguiller vers d'autres services et programmes.

Visitez notre site Web à : www.legalaid.on.ca/fr/nos-services/

